

SERVICES OFFERTS

Le CF dispose de fonds pour organiser soit un congrès ou colloque annuel, soit plus récemment une série de webinaires en partenariat avec la Direction de l'éducation française du Ministère.

Les régionales du CF, CÉDÉFA (Conseil des équipes de direction des écoles français de l'Alberta), MERFIP (Metropolitan Edmonton Regional French Immersion Program) et RÉA (Réseau d'Éducation Artistique) proposent à leurs membres, aussi souvent que possible, des ateliers de formation et des rencontres.

MISSION

Le CF a pour objectif d'accroître la compétence professionnelle des enseignants qui se servent du français comme langue d'enseignement en leur offrant des occasions diverses

- d'approfondir leurs connaissances pédagogiques et linguistiques,
- de découvrir de nouveaux outils ou méthodes d'enseignement,
- de faciliter le réseautage entre collègues,
- de se tenir au courant des recherches dans le domaine de l'enseignement en milieu francophone minoritaire ou en immersion française, et
- de travailler avec l'ATA à élever et promouvoir l'enseignement en français en Alberta.

BUT

Le but du Conseil français (CF) est de mettre en place des mécanismes visant à améliorer la compétence professionnelle des enseignants œuvrant dans un programme de français langue maternelle ou d'immersion française.

CATÉGORIES DE MEMBRES

Un bulletin de nouvelles, le *Coffre aux trésors*, qui paraît deux ou trois fois par an, est disponible en ligne sur le site web du CF.

L'adhésion au CF, ainsi qu'à tout autre conseil de spécialistes de l'ATA est ouverte :

1. aux membres actifs de l'ATA, et aux membres associés de l'ATA qui ne remplissent pas les conditions pour être membres actifs; et
2. aux membres étudiants et membres à vie de l'ATA.

Les personnes de la catégorie 1 peuvent devenir membres réguliers du CF en remplissant l'offre d'adhésion annuelle gratuite en ligne réservée aux membres actifs, ou en retournant le formulaire ci-contre accompagné du montant de la cotisation annuelle. Ces personnes bénéficient de tous les services offerts et forment avec leurs collègues l'Assemblée générale qui est l'autorité première du CF.

Les personnes de la catégorie 2 peuvent remplir le formulaire d'adhésion pour devenir membres, bénéficier de tous les services offerts par le CF, mais ne peuvent ni voter lors de l'Assemblée générale annuelle ni accéder aux postes de direction du CF.

RÉGIONALES ET RÉSEAUX

Des régionales et des réseaux de spécialistes peuvent également être créés, sous l'égide du CF, pour mieux répondre aux besoins de ceux qui vivent en région ou qui enseignent un niveau ou une matière spécifique. Les régionales et les réseaux disposent chacun de leur propre budget, et ils sont dirigés chacun par un président élu ou nommé par ses collègues.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif du CF est composé de membres bénévoles dont les membres du Bureau de direction qui sont élus par leurs collègues lors de l'Assemblée générale aux postes de président, vice-président, secrétaire et trésorier. Siègent aussi à ce comité : le président sortant, un représentant du Conseil exécutif provincial de l'ATA et un représentant des cadres supérieurs du personnel exécutif de l'ATA, les présidents des régionales et des réseaux et le rédacteur du *Coffre aux trésors*.

À chaque réunion, des représentants des partenaires albertains en enseignement du français (ex. Campus Saint-Jean, CÉDÉFA, MERFIP, ACPI et le Consortium provincial francophone) sont invités à participer en tant qu'observateurs aux échanges d'information, débats et préparations d'activités professionnelles.

FORMULAIRE D'ADHÉSION AU CONSEIL FRANÇAIS

Nom _____

N° de brevet d'enseignement (facultatif) _____

Adresse complète _____

Courriel _____

Numéros de téléphone :

_____ (école) _____ (maison)

Section locale de l'ATA _____

École (nom et adresse) _____

École francophone Immersion française

Niveau auquel vous enseignez cette année :

Maternelle Élémentaire Secondaire

Matières enseignées _____

Coûts d'adhésion au Conseil français

1. Membre régulier :

- 1^{re} adhésion gratuite à un conseil de spécialistes de votre choix
- Pour une adhésion subséquente, le coût est de 25 \$
- Adhésion au coût de 25 \$ _____*

*Veuillez indiquer s'il s'agit d'une 2^e ou 3^e adhésion à un conseil de spécialistes _____, ou si vous êtes un membre associé qui ne remplit pas les conditions pour être membre actif de l'ATA _____.

2. Membre étudiant : adhésion gratuite.

3. Membre à vie : adhésion 25 \$.

Veuillez remettre ou retourner ce feuillet d'inscription, le cas échéant, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de l'ATA, à :

The Alberta Teachers' Association
11010 142 Street NW
Edmonton, AB T5N 2R1

**Si vous avez des questions, appelez l'ATA
au 780-447-9400 ou au 1-800-232-7280**

Vos coordonnées personnelles, inscrites sur ce formulaire, ne serviront qu'à permettre au Conseil français de vous inscrire et de vous proposer ses services.

ADHÉSION GRATUITE

Tout membre actif de l'ATA peut adhérer gratuitement, chaque année, au conseil de spécialistes de son choix. Pour cela, il doit s'inscrire en ligne sur le site de l'ATA, www.teachers.ab.ca, et suivre les étapes suivantes :

- Cliquer sur « **Login** » à haut à droite de l'écran
- Entrer ses coordonnées (nom d'utilisateur@teachers.ab.ca, et mot de passe)*
- Consulter le menu en cliquant sur « **Access Your Sites** » en haut de l'écran
- Sélectionner le lien « **Specialist Council Membership** » dans la barre d'outils
- Cliquer sur « **Click here to get a membership in a specialist council** »

* Si le membre de l'ATA n'a pas encore de compte à l'ATA, il doit en créer un en cliquant sur « **Request an account** » à partir du site www.teachers.ab.ca.

Les membres actifs qui se sont déjà inscrits gratuitement cette année à un autre conseil de spécialistes doivent payer la cotisation annuelle indiquée sur le formulaire d'inscription. Elle est de 25 \$ pour le Conseil français.

Les formulaires d'adhésion aux conseils de spécialistes, accompagnés d'un chèque, doivent être envoyés à l'Alberta Teachers' Association à Edmonton.



Afin de respecter le bon usage et d'éviter toute caractérisation sexuelle, le traducteur a employé le neutre, comme il convient en français, pour désigner fonctions et collectivités.

Le Conseil français



The Alberta Teachers' Association

Le conseil de spécialistes regroupant les enseignants qui œuvrent dans les écoles francophones ou programmes d'immersion française de l'Alberta.